

les gouvernements provinciaux et les municipalités dans plusieurs aspects de la politique, pourrait faire quelque chose. Le maire de Montréal s'est vanté de ce que son administration se propose de dépenser quelques centaines de milliers de dollars pour construire 3,000 nouvelles maisons qui seront mises à la disposition de familles à revenus modiques après les jeux olympiques. Ce qu'il a omis de dire, ou de souligner, c'est que la même ville perdra 3,400 unités existantes durant la préparation de cette entreprise extravagante. Cela représente une perte nette de 400 unités de logement pour les pauvres de Montréal. Si le gouvernement voulait vraiment venir en aide aux pauvres, surtout ceux de la province de Québec, il dirait au maire de Montréal qu'il n'aura pas un cent du Trésor fédéral pour cette entreprise spectaculaire à moins de modifier sa politique et de s'occuper dès maintenant de soulager ces pauvres.

Malheureusement, bien des gens de Montréal, outre le maire Drapeau, préconisent cette politique de grandeur. Il faut y renoncer si l'on veut satisfaire les besoins et servir les intérêts réels du citoyen ordinaire de cette ville. Le gouvernement fédéral se doit absolument de ne pas encourager une politique de grandeur en participant à ce projet de Jeux olympiques de M. Drapeau. C'est un geste symbolique, si vous voulez, parmi un certain nombre d'initiatives semblables que le gouvernement fédéral pourrait prendre à l'égard des politiques municipales non seulement à Montréal, mais ailleurs au pays. Je termine en faisant cette proposition, monsieur l'Orateur.

[Français]

**M. Ovide Laflamme (Montmorency):** Monsieur l'Orateur, j'ai écouté les propos de l'honorable député d'York-Sud (M. Lewis) et, en dépit d'un discours éminemment débité, je pense qu'il importe quand même de signaler à l'honorable député qu'il a consacré 28 des 30 minutes de son discours à déplorer le chômage et à étaler ses conséquences désastreuses et malheureuses. Je crois que sur ce point, sauf pour certaines allusions qu'il a pu faire, tous les députés sont d'accord.

Et à mesure que l'heure avançait, j'étais très impatient de connaître les propositions constructives qu'il pourrait faire au gouvernement pour changer cette situation qu'il a si intelligemment et si savamment exposée à la Chambre.

Pendant une autre minute, il a parlé de l'efficacité des mesures et, vers la fin de ses remarques, il a parlé de la création, à la suite d'une conférence fédérale-provinciale, avec le concours des municipalités, de programmes spéciaux de nature générale, de certaines modifications ou certains changements d'attitude au sein du ministère de l'Expansion économique régionale et de l'augmentation des pensions de vieillesse.

Monsieur l'Orateur, on ne peut nier que le chômage a des effets désastreux. L'honorable député d'York-Sud a parlé de la situation du chômage dans la province de Québec. Je suis d'accord avec lui là-dessus. Je suis davantage d'accord avec l'honorable député d'Oshawa-Whitby (M. Broadbent), qui vient de reprendre son siège, et qui suggérait qu'il faut faire quelque chose pour combattre le chômage au Québec.

En 1969, l'honorable député d'York-Sud a dit, si ses chiffres sont exacts, que 45,000 nouveaux emplois avaient été créés dans la province d'Ontario. Par ailleurs, on blâme le gouvernement fédéral, dans certaines parties du pays, de trop faire pour le Québec, alors que seulement 3,000 nouveaux emplois ont été créés dans la province de Québec. Pourtant, il s'agit des mêmes lois fédérales, des mêmes mesures d'assistance.

**M. Lewis:** Ce n'était pas en 1969, mais cette année, en 1970.

**M. Laflamme:** Je remercie l'honorable député de cette correction, mais que ce soit en 1969 ou en 1970, l'argument est fondamentalement le même, savoir qu'avec l'application de la même loi fédérale, 45,000 nouveaux emplois sont créés dans l'Ontario et seulement 3,000 au Québec.

Pourquoi cette anomalie? Je n'admet pas les raisons qu'a données l'honorable député. La véritable cause du manque d'investissement que l'honorable ministre des Finances (M. Benson) a signalé tout à l'heure et qui entraîne pourtant des conséquences pour lesquelles le gouvernement fédéral est appelé à adopter des mesures d'urgence, pour ainsi dire, c'est l'instabilité et l'inaction qui, trop longtemps, ont caractérisé la politique au Québec.

Pendant que nulle part ailleurs au pays, il avait possibilité de mésentente sur les structures fondamentales de la société, au Québec, la question était mise en jeu et faisait la manchette de tous les journaux du pays. Et pendant que des événements malheureux se passaient au Québec, on apeurait les investisseurs de sorte que, comme l'honorable ministre des Finances vient de le dire, 62 p. 100 seulement de la moyenne nationale du capital investi l'a été au Québec en 1969.

L'honorable député d'York-Sud devrait comprendre que, fondamentalement, les actions des terroristes ne sont pas reliées au chômage. L'honorable député d'Oshawa-Whitby vient de dire que les activistes et les terroristes se retrouvent chez les chômeurs désespérés. Cela est vrai. Cependant, les fauteurs de troubles, dans la province de Québec, et les premiers responsables du fait qu'il y a moins d'investissements et, par conséquent, plus de chômage, ont été encouragés par le climat politique qui a prévalu depuis trop d'années. Ce climat tend à disparaître, du moins nous l'espérons, depuis le 29 avril 1970.

Je ne veux d'aucune façon faire l'éloge de l'honorable Robert Bourassa, premier ministre de la province. La population du Québec, lors de la dernière élection, n'avait pas d'autre choix que de voter en faveur d'un parti politique qui a été le seul, depuis dix ans, à désirer que le Québec demeure dans la Confédération et que cessent les discussions stériles sur les réformes constitutionnelles et sur «la guerre des tapis». Le parti libéral désire solutionner le problème économique et agir dans ce domaine.

Toute la population ou à peu près aurait désiré voter pour lui, sauf ceux qui, ressassent les problèmes qui existent au Québec, savamment et intelligemment, on a voulu faire comprendre aux citoyens que le gouvernement d'Ottawa s'oppose à l'adoption de toute loi utile à ceux qui sont dans la misère. Ce climat tendant à disparaître et le Québec étant doté d'un gouvernement capable de